

Mairie de La Haye-Fouassière
6, rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

LA HAYE
FOUASSIÈRE

N° RH-72-2026

**TABLEAU D'AVANCEMENT DE L'ANNÉE 2026
AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE**

Le Maire de la Commune de LA HAYE-FOUASSIÈRE

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 79-1° et son article 80,

VU le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes d'animation territoriaux,

VU la délibération du 13 décembre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du comité technique,

VU l'arrêté n° 272-2021 en date du 25 août 2021 portant sur les lignes directrices de gestion après avis du comité technique en date du 8 juillet 2021,

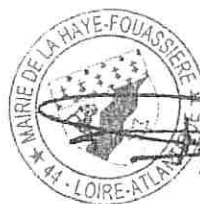
ARRÊTE

Article 1 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe, établi au titre de l'année 2026, le fonctionnaire suivant :

- Madame Valérie MOULET

Article 2 : Le présent arrêté sera communiqué au centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique aux fins de publicité et notifié au fonctionnaire concerné.

Fait à La Haye-Fouassière, le 4 mars 2026



Le Maire,
Vincent MAGRÉ
Maire de la Haye-Fouassière

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le
Signature de l'agent

18/01/2026